

Université Paris 12-Val de Marne
Département de Médecine Générale

MODULE SITUATIONS COMPLEXES 2008
DOCUMENT ETUDIANT

Ce module est un module longitudinal c'est-à-dire se déroulant tout au long du 3^{ème} cycle. Il vous permet de travailler à partir de situations exemplaires et de conserver un document qui recense les traces concrètes de vos apprentissages. Ce document **sera une partie constitutive de votre mémoire de DES**. Ce mode de travail vous permet de rentabiliser vos acquis et de produire un outil d'évaluation plus intelligent et moins « scolaire » qu'un examen ponctuel ; il a pour but de mettre en mémoire « à long terme » des connaissances utilisables lors de l'exercice professionnel et non des connaissances utilisables pour le jour de l'examen et aussi rapidement perdues qu'elles ont été « acquises ». Tous les renseignements sur le module et les outils utilisés sont disponibles sur le site du département de médecine générale <http://www.medecinegen-creteil.net/>

Le mode de raisonnement utilisé lors de ce module, à l'instar des enseignements de 3^{ème} cycle de Médecine Générale, inverse la pratique habituelle du mode d'enseignement. Au lieu d'un enseignement vertical tentant de vous délivrer le savoir à apprendre de manière scolaire, il s'agit maintenant d'un apprentissage où il est de votre responsabilité de futur praticien d'aller construire vos compétences en allant chercher avec l'aide d'un ou de plusieurs enseignants, les ressources vous permettant de perfectionner et d'affiner vos connaissances et vos compétences.

L'objectif visé est de vous aider à fonctionner de manière réflexive, c'est-à-dire d'être capable de questionner votre pratique pendant et après l'action. C'est le prélude à un mode de raisonnement qu'il sera indispensable d'adopter pour votre future vie professionnelle dans un domaine où vos connaissances du moment deviendront obsolètes plusieurs fois au cours de la durée de votre exercice. C'est le même exercice qu'il vous sera demandé de produire pendant vos stages, notamment pendant le stage chez le praticien mais aussi en stage hospitalier.

Comme pour les autres modules du 3^{ème} cycle de médecine générale et à l'instar des formations professionnalisantes, la présence aux enseignements est obligatoire, la participation et la production sont validantes.

Le module aborde plusieurs situations de forte prévalence en médecine générale et s'inscrivant dans le cadre de la maquette du DES de médecine générale.

Pour chacune des 2 premières années, 3 cours de situations exemplaires sont abordées avec deux séances par cours. Les situations abordées permettent de favoriser une progression dans la complexité et la transversalité au cours du cycle.

Les situations de la première année sont très prévalentes en médecine générale et la thérapeutique, notamment médicamenteuse, occupe une place majeure dans la prise en charge. La formation à la thérapeutique en soins primaires correspond en effet à un objectif d'enseignement et à un besoin important en début de 3^{ème} cycle. Situations abordées :

- Le patient à risque cardio vasculaire
- Le patient présentant une infection saisonnière
- Le patient âgé douloureux chronique dépendant (polymédication)

Les situations de la deuxième année relèvent de compétences transversales et bio psycho sociales. Situations abordées :

- Le patient cancéreux en fin de vie (HAD, effets secondaires chimio, relation entourage, demande de pronostic, difficultés médecin, technique..)
- Le patient toxicomane,

- Le patient migrant, voyageur et l'observance

La situation de troisième année relève de compétences peu abordées au cours du cursus, nécessitant des compétences transversales, un travail dans des champs très différents et une qualité de synthèse. Situations abordées :

- Une problématique éthique

Vous avez reçu un courrier en début d'année pour vous inscrire dans un des groupes, en fonction de votre choix pour les cours pour l'année. Votre inscription aux groupes s'est effectuée à la scolarité, préalablement au cours. **Le choix du groupe, donné en fonction de l'ordre des inscriptions et donc des places disponibles, est définitif pour l'année.** Il n'est possible d'inter changer de groupe en cours d'année que pour des raisons motivées et en le négociant au préalable à la scolarité afin de respecter l'équilibre entre les différents groupes. **Vous ne serez pas accepté si vous vous présentez en cours à un groupe où vous n'êtes pas inscrit.**

DEROULEMENT DES COURS

Chaque cours est divisé en deux séances séparées d'un intervalle de deux à trois semaines. La première séance est d'une durée d'1 heure (sauf 1h30 pour la première séance de l'année), la deuxième de 3 heures.

Le travail qui vous est demandé se découpe ainsi :

Séance n°1 : Lecture du récit de la situation complexe exemplaire (RSCE), problématisation (cf. grille d'analyse et grille d'aide à la problématisation) , objectifs de recherche, répartition des tâches en définissant ce que vous devrez effectuer pour la deuxième séance du cours (cf. grille des tâches).

Travail personnel entre les deux cours. Les exposés doivent être courts (6-8mn), et doivent répondre aux questions posées lors de la 1^{ère} séance, et toujours pour résoudre les problèmes posés par la situation exemplaire. **Votre présentation doit comporter sur la 1^{ère} diapo la mention du cours, le titre de votre travail, votre nom et adresse internet, le nom de votre tuteur et son adresse internet.** L'exposé du travail répond aux objectifs de recherche définis à partir des problèmes identifiés en s'appuyant sur les preuves validées et permettant d'élargir le débat. **Il ne doit jamais s'agir de la reproduction d'une question d'internat ou d'une question de cours ou d'un exposé théorique détaché du contexte de la situation exemplaire. Le fichier enregistré sous format compatible .ppt doit être intitulé avec l'année et le mois, votre nom, celui de votre tuteur, le nom du cours (exemple 0802_Dupont_Renard_PAT_RCV).**

Séance n°2 : Rapports personnels des recherches effectuées : vous effectuez la présentation se rapportant à la tâche qui vous aura été dévolue. La présentation pour le groupe se fera sous forme d'exposé structuré par une présentation informatique: **toute recherche doit faire mention en clair des références bibliographiques d'où elle est issue, avec commentaire sur le niveau de preuve de l'information rapportée.** **Vous prenez des notes pour enrichir votre travail notamment à partir du travail des autres membres du groupe, des corrections et ajouts faits aux présentations; vous récupérez les présentations de tous vos collègues sur votre clé USB à la fin du cours pour nourrir votre synthèse.**

Travail personnel de formalisation de vos traces d'apprentissage en fonction des corrections demandées à votre travail personnel et des travaux de l'ensemble des intervenants à l'issue des deux séances. Votre synthèse personnelle ne doit pas être une synthèse académique qui fait le résumé des connaissances mais une synthèse personnelle : ce que ce travail sur la situation proposée compte tenu des étapes précédentes vous a apporté comme connaissances, compétences et réflexions nouvelles. Pour votre portfolio personnel, il peut être utile de mettre la photocopie de la référence principale déterminante de votre travail (une seule au maximum).

VALIDATION

La validation nécessite la présence et la production, soit deux étapes.

1/ **Présence**

La présence est obligatoire à chaque enseignement ; les cours sont validés de manière autonome les uns des autres. Un cours ne peut pas être validé en cas d'absence à la 2^{ème} séance du cours. Une dérogation pour absence à la 1^{ère} séance est possible pour circonstances exceptionnelles motivées accordées au cas par cas; la dérogation est accordée par le responsable du module sur demande expresse écrite de l'étudiant déposée à la scolarité et sous réserve que l'étudiant concerné ait contacté l'enseignant du cours de manière à ce que ce dernier lui demande d'effectuer une tâche pour la 2^{ème} séance.

Votre calendrier des cours est connu de longue date. Veillez à prévenir votre chef de service ou votre responsable de votre absence pour la durée du semestre, en réitérant cette information 10 jours avant. Les services agréés pour la médecine générale se sont engagés à libérer les internes en médecine générale pour leurs obligations facultaires.

La présence aux cours impose pour qu'elle soit valide, que vous n'arriviez pas en retard. **Si votre retard atteint la ½ heure, il n'est pas pertinent que vous assistiez au cours** et il vous est demandé de voir avec la scolarité comment, exceptionnellement, il serait possible d'assister au même cours d'un autre groupe. Toutefois, les deux séances du même cours doivent être effectuées dans le même groupe ; si votre cours n'est plus organisé par une autre groupe après que vous ayez été absent, votre participation est renvoyée à l'année suivante. Soyez donc vigilants !

Vous devez veiller à signer la feuille d'émargement qui vous sera proposée par l'enseignant, car ce sont ces émargements qui sont pris en compte pour la validation.

2/ **Production**

La production est appréciée de deux manières:

↗ au cours des enseignements par votre participation. Vous devez avoir préparé votre présentation pour la deuxième séance; votre tuteur sera informé si votre présentation était de qualité.

↗ Au cours et à la fin du module, par l'examen de vos traces d'apprentissage, qui font partie de votre portfolio (mémoire du DES), et qui regroupent les travaux relatifs à chaque situation complexe. Les traces d'apprentissage sont constituées pour chaque situation clinique par les documents relatifs à la situation travaillée (RSCE, problématisation, objectifs d'étude avec la fiche de répartition des tâches) et votre travail personnel, les traces d'apprentissage rédigées à l'issue des deux séances, dont la composition, la structuration et les critères d'évaluation sont détaillées ci-dessous.

Une fois achevé, vous mettez à disposition de votre tuteur votre travail, le plus simple est de le faire par voie électronique sous forme d'un seul fichier par cours regroupant l'ensemble de vos traces d'apprentissage, formalisées selon les règles du module. Vous êtes inscrit sur le campus numérique qui vous permet les échanges et d'en conserver les traces.

Votre tuteur vous demandera des modifications ou des corrections en cas de besoin ; une fois que votre tuteur évaluera que vos traces sont acceptables, vous fixerez une date d'entretien avec lui. Une partie de l'entretien que vous aurez avec lui, sera consacrée à l'évaluation de ce travail et de vos compétences développées à partir de ce travail. Vous devez être capable d'argumenter et de démontrer l'acquisition des compétences nécessaires à la prise en charge de la situation exemplaire au cours de cet entretien individuel.

Si le travail personnel effectué satisfait aux critères requis et si l'entretien permet de valider l'acquisition des compétences, le tuteur transmettra son avis confirmant la validation préalable permise par la présence et la présentation de votre note de synthèse. S'il ne satisfait pas à ces critères, le tuteur vous guidera dans les pistes à retravailler afin de pouvoir être validé au cours d'un entretien suivant. **Ce travail doit être formalisé rigoureusement afin de pouvoir être intégré à votre mémoire de DES.**

Si un des cours n'est pas validé au 30/09/2008 soit en raison de votre absence, soit en raison de l'absence de production (pas de présentation en cours, travail personnel du portfolio non présenté au

tuteur ou jugé toujours insuffisant par ce dernier à la fin de l'année universitaire, acquisition de compétences insuffisantes au cours de l'entretien), vous n'aurez à représenter l'année suivante que le cours manquant et non pas les trois cours du module.

Travail à remettre au tuteur TRACES D'APPRENTISSAGE

La production de vos traces d'apprentissage, correctement mises en forme, doit comprendre successivement

1/ le récit de la situation (RSCE) qui vous a été distribué en cours et qui est disponible sur le site Internet

2/ L'ensemble des problèmes identifiés et des objectifs d'étude recueillis pendant la séance n°1

3/ Le compte rendu de votre travail personnel (comprenant la présentation que vous avez effectuée et l'ensemble de la recherche documentaire et bibliographique détaillée)

4/ Votre synthèse de l'ensemble du travail des autres étudiants permettant de résoudre l'ensemble des problèmes abordés, en mettant en exergue ce qui est important dans le RSCE et ce qui vous est utile dans votre progression personnelle.

5/ L'auto évaluation de votre travail à l'aide des critères ci-dessous qui servent aussi à votre tuteur pour évaluer votre travail. (cf. document « grille d'évaluation des traces situations complexes »)

Vos traces d'apprentissage seront évaluées sur les éléments suivants entre **P** caractérisant la pertinence de votre travail et **I** son insuffisance éventuelle. Si votre tuteur évalue certains items comme insuffisants, il définit des pistes d'amélioration, des propositions de modifications ou de recherche, qui doivent être effectués avant l'entretien que vous aurez avec lui.

Elle doit pouvoir être discutée et argumentée au cours de l'entretien avec votre tuteur. Les éléments n'y figurant pas sont considérés comme acquis puisque n'ayant pas fait l'objet de travail ; ils doivent également pouvoir être argumentés au cours de l'entretien.

Problématisation et objectifs d'étude:

1/ **Pertinence** des questions formulées :

P Les problèmes sont formulés par des **questions précises** se rapportant à la résolution de la situation exemplaire

A Les problèmes sont formulés par des questions générales se rapportant plus ou moins à la résolution de la situation exemplaire

I Les problèmes ne sont pas formulés sous forme de question, mais sous forme de sujets généraux d'étude à traiter, ou ne se rapportent pas à la résolution de la situation exemplaire

2/ **Adéquation** des questions avec les tâches et fonctions de la MG:

P Les questions sont **en adéquation avec les tâches et fonctions de la MG** définies par le référentiel métier

A Les questions sont parfois en dehors du champ de la médecine générale

I Les questions ne concernent pas le champ des soins primaires

3/ **Précision et adéquation** de la définition des objectifs d'étude

P La définition des objectifs est **précise** en fixant des tâches d'apprentissage précises en rapport avec les problèmes posés

A La définition est vague sans tâche d'apprentissage clairement identifiée ou partiellement en rapport avec les problèmes posés

I Il n'y a pas d'objectif d'étude notifié, il n'y a pas de tâche d'apprentissage identifiée, ou ces objectifs sont discordants avec les problèmes posés

Recherche documentaire

1/ **Adéquation** de la recherche avec les objectifs

P La recherche est en adéquation avec les objectifs d'étude identifiés

A Le choix et la recherche des documents considérés sont insuffisamment adaptés en regard

des objectifs d'étude

I Les documents recherchés ne sont pas adaptés aux objectifs d'étude ou il n'y pas d'élément documentaire étayant les réponses aux objectifs d'étude

2/ Pertinence des références

P Le choix des références est de bon niveau de preuve et permet de répondre aux questions posées

A Le choix des références est de niveau de preuve discutable ou ne permet de répondre que partiellement aux questions posées

I Le choix des références est de niveau de preuve insuffisant ou ne permet pas de répondre aux questions posées

3/ Qualité des réponses aux questions posées

P Le texte est clair, concis, identifie les réponses aux questions posées, dont les références sont citées tout au long du texte selon les recommandations en vigueur avec mention du niveau de preuve

A Le texte ne répond pas toujours clairement aux questions précises bien qu'il comprenne des notes d'analyse bibliographique, des résumés des entretiens avec les personnes ressources ou de discussions collégiales, ou n'est pas référencée de manière suffisante ou le niveau de preuve n'est pas mentionné

I Le texte ne permet pas de répondre aux questions posées, ou n'est pas clair, ou n'est pas référencé

Synthèse

1/ Identification des points clés du RSCE pour l'étudiant

P Les points importants du travail en soins primaires sont identifiés de manière explicite et claire de façon à pouvoir être réutilisés dans d'autres situations

A Les points importants du travail apparaissent de manière inégale et ne sont pas réutilisables facilement

I Les points importants ne sont pas identifiables, paraissent absents ou sur le même plan que des points de détail ou de lointain rapport avec les soins primaires

2/ Acquisition de nouvelles compétences

P La **synthèse** compare les connaissances et compétences antérieures et celles acquises par le travail, en comparant les solutions proposées et celles mises en œuvre dans le RSCE

A La synthèse apporte des éléments imparfaits rendant compte du processus d'apprentissage et permet difficilement de comparer les solutions proposées et celles mises en œuvre

I La synthèse est absente ou ne rend pas compte de l'apport du travail effectué, ou ne compare pas les solutions proposées et celles mises en œuvre

3/ Utilité des traces d'apprentissage produites

P Les traces d'apprentissage produites reflètent l'ensemble des travaux effectués, sont bien présentées et peuvent être facilement conservées et réutilisées par l'étudiant

A Les traces d'apprentissage ne reflètent qu'une partie des travaux effectués, sont moyennement bien présentées, ou ne sont que moyennement réutilisables par l'étudiant

I Les traces d'apprentissage rendent insuffisamment compte des travaux attendus, ou sont présentées de manière non pertinente et ne sont pas réutilisables efficacement par l'étudiant

Tous ces éléments vous sont fournis en détail de manière à ce que vous sachiez exactement sur quels critères vous serez évalués. Ils constituent un guide d'élaboration de vos traces d'apprentissage afin de vous permettre de les formaliser et de les organiser selon les critères requis.

Bon courage et bon travail pour cette année.

Cordialement

Vincent RENARD. Responsable du module